



Ma banque veut m'imposer un découvert amortissable

Par **valrie37**, le **29/06/2015** à **13:34**

Bonjour,

Suite à des difficultés financières, mon compte bancaire est resté débiteur 3 mois de suite. Aujourd'hui, mon compte est redevenu créditeur en alternance avec des périodes de débit. J'ai une autorisation de découvert de 800.00€.

Ma banque veut absolument que j'accepte une offre de "découvert amortissable" de 3000.00€. Je ne le souhaite pas car je neveux pas d'un crédit supplémentaire et j'attends une somme assez important au maximum sous 2 mois.

Suis-je obligée de signer cette offre alors que j'ai de nouveau des périodes de solde créditeur et que je ne dépasse pas la facilité de caisse ?

Quels sont les éventuels risque de ne pas signer ?

Merci pour votre aide